

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 5 juillet 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3, 4 et 5 juillet 2018

2018 DJS 158 Attribution de la dénomination Angel Parra au Centre Paris Anim' situé 183 rue Vercingétorix (14^e).

Mme Pauline VERON, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu le vœu du Conseil du 14^e arrondissement du 11 septembre 2017 ;

Vu le vœu du Conseil de Paris du 25 septembre 2017 ;

Vu l'avis de la commission de dénomination des voies, places, espaces verts et équipements publics municipaux du 11 juin 2018 ;

Vu le projet de délibération en date du 19 juin 2018 par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination « Centre Paris Anim' Angel Parra » au Centre Paris Anim' situé 183 rue Vercingétorix (14^e) ;

Vu l'avis du conseil du 14^e arrondissement en date du 18 juin 2018;

Sur le rapport présenté par Mme Pauline VERON au nom de la 7^e commission ;

Délibère :

La dénomination « Centre Paris Anim' Angel Parra » est attribué au Centre Paris Anim' situé 183 rue Vercingétorix (14^e).

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO